La donnée territoriale : quels objectifs, quels enjeux, quels usages ?

Juin 2019

Un atelier proposé par

FUTUROCité
INTELLIGENCE URBAINE

www.futurocite.be

Animé par

Taran Consulting
Innovation & Territoires

www.taranconsulting.co

En partenariat avec

IDETA · IDELUX · inbw · bep (Bureau Économique de la Province de Namur – Des Hommes, des Idées, un Futur) · IGRETEC · spi · IDEA · #smartregion · digital wallonia.be · Avec le soutien de la Wallonie

Qu'est-ce qu'une donnée ?

Depuis quelques années, l'actualité met les données au devant de la scène. Leur volume explose en raison du développement des technologies numériques, de la multiplication des outils technologiques et de l'inflation des usages numériques. On parle de « big data », d' « open data » ou de « smart data ».

Mais finalement, qu'est-ce qu'une donnée et à quoi sert-elle ?

La donnée est un élément brut, qui n'a pas encore été interprété, mis en contexte.

Elle peut revêtir différentes formes : note, post-it, relevé de capteurs, photo, formulaire de saisie, rapport, coordonnée GPS, carte, vidéo,… Elle est numérique lorsqu'elle est lue et traitée par un support informatique. Elle peut être ouverte, partagée, mais entre un nombre limité de personnes, ou fermée.

Les données sont « *publiques* » lorsqu'elles sont produites ou collectées ou reçues par l'Etat, une collectivité territoriale, un organe parapublic ou un délégataire dans le cadre de ses activités de service public.
Aujourd'hui promue par l'Union Européenne, de nombreux Etats et collectivités, l'ouverture des données répond à un enjeu d'accès à l'information pour les citoyens et les professionnels, de développement de nouveaux services, de transparence démocratique et d'implication des citoyens dans la conception des services (co-développement), de transversalité dans les services publics.

- Les données publiques sont diverses et peuvent prendre différentes formes et formats.
- L'ouverture des données est un élément essentiel d'une politique de la donnée publique : transparence, accès et développement des services, réduction des coûts,…
- Pas de services, ni de développement technologiques sans données !
- La sécurité est indispensable pour assurer la qualité des échanges de données et la protection des données personnelles.

Le contexte belge et wallon

L'Europe s'est dotée en 2013 d'une feuille de route sur les données publiques à travers la directive « *Public Sector Information* ». Ce texte a été repris dans le cadre de la stratégie fédérale belge sur l'ouverture des données qui affirme l'ouverture et la réutilisation des données comme règles tout en portant attention à la protection des données personnelles. La loi fédérale du 4 mai 2016 a transposé les dispositions européennes. Le décret du 12 juillet 2017 donne le signal de départ officiel pour la mise à disposition des données issues des secteurs régionaux, communautaires et locaux pour tous. Un arrêté d'exécution est attendu.

Depuis cette date, l'open data a connu une croissance forte en Belgique. Plus de 10 000 jeux de données sont aujourd'hui disponibles sur www.data.gov.be

Quels sont les enjeux de la donnée pour ma commune ?

LA DONNÉE EST AU CŒUR DES NOUVEAUX ENJEUX DES TERRITOIRES

LA DONNÉE A DE LA VALEUR …

… MAIS IL NE FAUT PAS EN SURESTIMER L'IMPORTANCE

LA DONNÉE A BESOIN DE GOUVERNANCE

Enjeu #1 **Constituer les services** dont la commune a besoin pour répondre aux demandes des usagers. La donnée est aujourd'hui le socle de la constitution des services numériques. Sans données, pas de services !

Enjeu #2 **Développer le patrimoine immatériel de la commune.** L'enjeu n'est pas technique : il s'agit d'élaborer, de développer et d'exploiter le patrimoine immatériel du territoire, doublon du territoire physique.

Enjeu #3 **Réaliser la transformation de la commune et du territoire** pour les préparer à une société qui se digitalise de manière croissante, en gardant et en impliquant l'usager au centre du processus.

Comment mettre en place une politique de la donnée dans ma commune ?

6 étapes clefs

1. Initialiser et faire valider la démarche
2. Définir la stratégie d'ouverture
3. Organiser la démarche en mode projet
4. Recenser, préparer et publier les données
5. Favoriser la (ré)utilisation des données
6. Fluidifier et faire évoluer les processus

5 conditions de succès

- Des objectifs précis
- Un responsable en charge du projet
- Une implication forte des élus
- L'acculturation et des communes et des acteurs du territoire
- Une animation interne et externe du projet

Licence Creative Commons - CC0